

COTISATION ADHESION ET SPORTIVE ANNUELLE

Je souscris à la cotisation annuelle AVEC ENGAGEMENT pour une durée de 12 mois NON RESILIALE
(fournir un RIB si prélèvement)

Strictement non remboursable, non résiliable, aucune raison ne pourra être acceptée (cf règlement intérieur).

Adhésion nominative, ne peut être cédée ou revendue à une autre personne.

L'adhérent devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 16€ pour tout rejet de prélèvement, prélevée directement sur le compte bancaire.

Toutes les formules ci-dessous, sont composées de la cotisation adhérent de 50€ et de la cotisation sportive.

La cotisation adhérent comprend la licence FFHM et les droits d'adhésion à l'association.

Entourer ci-dessous la cotisation correspondante à la formule et au nombre de prélèvements souhaités

	Adulte							15-17ans	
	Couple	Couple fidélité	Individuel	Individuel fidélité	Couple/2	Couple fidélité/2	Comité entreprise	Ados	Ados fidélité
1 paiement	410€	375€	238€	218€	205€	187,5€	190€	142€	122€
5 paiements	82€	75€	47,60€	43,60€	41€	37,50€	38€	28,40€	24,40€
10 paiements	41€	37,50€	23,80€	21,80€	20,50€	18,75€	19€	14,20€	12,20€
12 paiements	34,20€	31,25€	19,85€	18,20€	17,10€	15,63€	15,84€	11,85€	10,20€

	Adulte Handisport		15-17ans Handisport	
	Handisport	Handisport Fidélité	Handisport Ados	Handisport Ados Fidélité
1 paiement	198€	178€	112€	92€
5 paiements	39,60€	35,60€	22,40€	18,40€
10 paiements	19,80€	17,80€	11,20€	9,20€
12 paiements	16,50€	14,84€	9,34€	7,67€

Fournir une attestation de handicap pour bénéficiaire du tarif handisport

Cocher ci-dessous le moyen de paiement choisi :

- 1 prélèvement 5 prélèvements 10 prélèvements 12 prélèvements
 1 chèque Chèques ANCV Totalité en espèces

Mandat de prélèvement SEPA Direct Debit - SDD

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ASSOC. KOALA CLUB VILLERS BTX à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de paiement de ASSOC. KOALA CLUB VILLERS BTX. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFICATION DU CREANCIER

Nom : KOALA CLUB Adresse : 10 RUE DU GENERAL LECLERC 80800 VILLERS-BRETONNEUX - FRANCE
ICS : FR40ZZZ81AEF6

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU COMPTE

IBAN :

BIC :

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent : Paiement ponctuel :

Fait à : VILLERS-BRETONNEUX

Le :

Signature :



FORMULAIRE D'ADHESION

Nom d'usage : _____ Nom de naissance (si différent) : _____

Prénom : _____ M F

Adresse : _____ Téléphone (tél parents si mineurs) : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Email : _____

Date de naissance : _____ Ville de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

Parrainé par : _____

CERTIFICAT MEDICAL

Majeurs :

Nouvelle inscription : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'1 an au jour de l'inscription.
Renouvellement : fournir un certificat médical si vous avez déjà renouvelé à deux reprises votre licence sinon remplir un questionnaire de santé.

Mineurs :

Remplir un questionnaire de santé à l'aide des parents, si vous avez répondu oui à au moins une des questions, veuillez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'1 an au jour de l'inscription.

ETHIQUE SPORTIVE et CHARTE D'ENGAGEMENT CONTRE LE DOPAGE

En signant ce formulaire d'adhésion et le règlement intérieur du club, les adhérents du club s'engagent à :

1. Ne pas prendre de produits dopants, sous peine d'exclusion et de poursuites judiciaires
2. Ne pas vendre de produits dopants ou de kits permettant l'utilisation de méthodes dopantes ou en faire la promotion
3. Ne pas vendre de compléments alimentaires dans l'enceinte du club
4. Ne pas consommer de compléments alimentaires dans l'enceinte du club

Le non-respect de ces dispositions entrainera l'exclusion du club sans dédommagement quelconque et de possibles poursuites judiciaires.

De plus, toute personne extérieure au club, déjà contrôlée positive à un quelconque contrôle anti-dopage ne pourra adhérer au Koala club.
Des contrôles anti-dopage inopinés peuvent être mis en place au sein de l'association, tout adhérent refusant de se présenter au contrôle anti-dopage sera immédiatement exclu du club sans dédommagement quelconque.
Un adhérent contrôlé positif au contrôle anti-dopage sera immédiatement exclu du club sans dédommagement quelconque.
Rappel : tout consommateur de produits dopants est passible de poursuites judiciaires.

A REMPLIR ET SIGNER SVP

Je soussigné(e)certifie adhérer au koala club en ayant pris connaissance des conditions particulières et générales du présent formulaire d'adhésion et en conséquence les obligations mises à ma charge sans condition ni réserve. Nous vous informons qu'en plus des garanties d'assurances liées à la licence, chaque adhérent peut souscrire des garanties individuelles complémentaires consultables à l'accueil. J'atteste avoir soit fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou soit avoir rempli un questionnaire de santé.

En cas d'accident, chaque adhérent se doit d'apporter de l'aide et de prévenir les secours. De plus, en signant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché à l'accueil du Koala Club et m'engage à le respecter.

Villers-Bretonneux, le

Signature de l'adhérent :

Autorisation parentale pour les mineurs
Signature des parents :

Signature responsable du club :